

[Invitation] Plantation d'une micro-forêt par les élèves nazairiens

Laisser plus de place à la nature partout où cela est possible, tel est l'un des enjeux forts de la Ville de Saint-Nazaire qui se concrétise avec l'émergence de micro-forêts.

Après les plantations réalisées en 2023 aux Près de la Chesnaie, bd Charpak, une seconde micro-forêt est en train de voir le jour à Saint-Nazaire. Sur un ancien site industriel en friche de 2 600 m², entre la gare et la zone portuaire, 5 780 nouveaux arbres et arbustes seront plantés d'ici la fin de l'année. La Ville a invité 750 élèves de CP et de centres de loisirs à participer aux plantations et ainsi contribuer collectivement à la végétalisation de leur environnement.

David Samzun, maire de Saint-Nazaire, vous convie à assister aux plantations réalisées par deux classes de l'école Pierre et Marie Curie le mardi 3 décembre à 10h30, au niveau du 166 rue Henri Gautier à Saint-Nazaire.

« Ensemble, nous plantons une micro-forêt »

La volonté d'associer les enfants des écoles nazairiennes à rendre la ville plus verte et agréable à vivre s'inscrit dans le projet urbain global « Saint-Nazaire, ma ville jardin au bord de l'océan ». L'objectif est de révéler les espaces verts tout en sensibilisant les plus jeunes aux questions environnementales. En plus des 750 enfants de 44 classes de CP et 4 centres de loisirs, participeront également aux plantations courant décembre : 8 habitant-es de la résidence autonomie Paul Delmet dans le cadre d'un projet intergénérationnel, des élèves de CM2 de l'école Pierre Waldeck-Rousseau dans le cadre du dispositif PEAC (Projet d'éducation artistique et culturelle), des membres des Conseils citoyens de quartier, des agent-es volontaires de la Ville et de l'Agglo et des élu-es.

Une démarche écologique et vertueuse

Avant la plantation de cette nouvelle micro-forêt, une analyse du sol a été effectuée en lien avec le Laboratoire d'Analyses Microbiologiques des Sols dans le cadre de travaux de terrassement et de préparation des sols réalisés depuis juillet 2024. L'objectif est de favoriser la croissance des jeunes arbres et d'assurer la pérennité des nouvelles plantations.

CONTACT

Saint-Nazaire agglomération — Service presse
presse@saintnazaire.fr